



CORSALIS Logistics Real Estate

16 rue Dumont d'Urville
75116 Paris - France

Mairie de Sorigny

A l'attention de Monsieur le Maire

28 rue Nationale
37250 SORIGNY

A Paris, le 8 septembre 2022

Objet : information des propriétaires de terrains impactés par les zones d'effets thermiques en cas d'incendie.

Par LRAR : n° 1A 199 951 32080

Monsieur le Maire,

Nous vous informons que, dans le cadre de ses activités de développeur immobilier, la société CORSALIS Logistics Real Estate envisage la création d'un entrepôt logistique d'une surface bâtie d'environ 12 500 m² sis : rue Adrienne Rolland, ZAC Isoparc à Sorigny (37250), et dont la préparation a fait l'objet d'une demande de Permis de Construire n° PC0372502240040 aujourd'hui en cours d'instruction auprès de vos services.

Le bâtiment accueillera des marchandises de grande consommation et comportera également des bureaux, des locaux sociaux et des locaux techniques.

L'activité ne sera pas classée sous le régime SEVESO, toutefois au regard des caractéristiques de l'activité qui y sera entreprise, cet établissement relèvera notamment du régime de l'Enregistrement au titre de la rubrique 1510 de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Dans le cadre de l'instruction de notre dossier par les services instructeurs de la DREAL Centre Val de Loire, nous avons revu les modélisations faites dans le cadre de notre dossier de demande d'enregistrement ICPE.

Elles montrent qu'en cas d'incendie, seuls les flux thermiques de 3 kW/m² (correspondants aux effets irréversibles) pourraient sortir de nos limites de propriété et avoir des impacts sur les terrains voisins des parcelles qui servent d'assiette à notre projet.



Pour faire suite à nos différents échanges et conformément aux directives des services de la DREAL Centre Val de Loire, nous vous informons ainsi par la présente des zones potentiellement impactées sur les fonciers de l'Isoparc alentours.

Vous pourrez ainsi trouver, jointe à ce courrier et pour votre parfaite information, la notice complète Flumilog reprenant l'actualisation du schéma de cartographie des flux thermiques de notre projet découlant de ces nouvelles modélisations.

Restant à votre disposition et celles de vos services pour toute question, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Rémi GOLEGER
Directeur Associé

Pièce jointe : notice Flumilog de cartographie de flux thermiques actualisée